Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_05-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h45), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Frédéric DESSAUGE à Jean-Luc BOURGOGNON, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

Excusée : Véronique MARIE.

La séance est ouverte à 20h30
Brigitte BERRÉE est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 28
Pouvoirs : 3
Votants : 31
Quorum : 17

SPORT - EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE OCELIA ET SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE AU LAC DE TREMELIN – CONTRAT 2023/2031 – RAPPORT D'ACTIVITE 2024

N° Délibération CC/2026/ 05

EXPOSE DES MOTIFS

L'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que le délégataire d'une délégation de service public doit produire chaque année à l'autorité délégante un rapport d'activité lui permettant d'apprécier les conditions d'exercice du service public. L'assemblée délibérante du délégant est chargée d'en prendre acte.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_05-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Le rapport d'activité de janvier à décembre 2024, de la société PRESTALIS, délégataire pour la gestion du centre aquatique communautaire Océlia et pour la surveillance de la baignade au lac de Trémelin est ainsi présenté.

La présentation porte notamment sur :
- Les chiffres de fréquentations
- Les rapports énergétiques
- Les bilans comptables

Etant entendu, il est demandé au Conseil communautaire de prendre acte de cette présentation.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu l'article L.1411-3 du code général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération CC/2023/103, approuvant le choix du concessionnaire pour la DSP gestion piscine Océlia et baignade Trémelin,
Vu le rapport d'activité de janvier à décembre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

-prend acte du rapport d'activité du délégataire ci-annexé.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

B. Berrée

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE